



PRÉFET DE VAUCLUSE

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE D'ORANGE**

Une enquête publique sera ouverte à compter **du lundi 7 septembre 2015**, pour une durée de 33 jours, soit **jusqu'au vendredi 9 octobre 2015 inclus**, sur la demande présentée par Monsieur Pierre GRANGEON, agissant en qualité de Président Directeur Général de l'établissement de SAS Grangeon et Fils – Delta Déchets -sollicitant l'autorisation d'exploiter concernant la poursuite de la réception de matériaux d'exploitation alternatifs et l'actualisation des conditions d'exploitation pour le site du Coudoulet sur la commune d'Orange

Cette activité relève des rubriques :

2760 – Stockage de déchets autres que ceux mentionnés à la rubrique 2720, **3540**- Installation de stockage de déchets, **2711**- Transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques, **2714** - Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois, **2716** - Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes, **2713** - *Transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux (NC)*

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est *Monsieur Moretti Nicolas, Directeur Général Délégué*. Joignable au : 04 90 34 80 43 et par courriel : n-moretti@delta-dechets.fr.

A l'issue de la procédure, la décision relative à la demande d'autorisation d'exploiter sera soit un arrêté préfectoral, le cas échéant assorti des prescriptions particulières complémentaires, soit une décision de refus. L'autorisation d'exploiter est délivrée par le préfet de Vaucluse dans un délai de trois mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur. En cas d'impossibilité de statuer, ce délai peut être prorogé.

Le tribunal administratif de Nîmes a nommé :

- Madame Florence REARD, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Jacques SUBE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale est consultable en mairie d'Orange, siège de l'enquête publique, à l'adresse ci-après :

Services Municipaux de la Mairie d'Orange
Direction de l'environnement
32 Rue Henri Noguères
84100 ORANGE

Aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- le vendredi de 8h00 à 12h00.

Le dossier est également consultable à la direction départementale de la protection des populations, service prévention des risques techniques, située à la cité administrative – Avenue du 7^e Génie - bâtiment 1 – porte A – à Avignon (84 000), aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Les éléments d'information relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr – Pour l'étude d'impact et l'étude de dangers, seuls les résumés non techniques mentionnés au III de l'article R 512-8 et au II de l'article R 512-9 du code de l'environnement sont consultables en ligne.

Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie d'Orange :

Lieu	Dates et heures
Services Municipaux de la Mairie d'Orange Salle TESTUT 32 Rue Henri Noguères 84100 ORANGE	-Lundi 7 septembre 2015 de 8h00 à 12h00, -Mardi 15 septembre 2015 de 8h00 à 12h00, -Mercredi 23 septembre 2015 de 13h30 à 17h30, -Jeudi 1er octobre 2015 de 13h30 à 17h30, -Vendredi 9 octobre 2015 de 8h00 à 12h00.

Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête. Ce registre à feuillets non mobiles est coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Il est clos et signé par le commissaire enquêteur.

Les observations pourront également lui être adressées par courrier à l'adresse suivante :

Mairie d'Orange
Services Municipaux-Direction de l'environnement
A l'attention du Commissaire enquêteur
- Enquête publique DELTA DECHETS -
Place Clemenceau
B.P. 187
84106 Orange Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante : ddpp@vaucluse.gouv.fr
(objet : Enquête publique DELTA DECHETS).

Le commissaire enquêteur produira un rapport et des conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête :

- dans les mairies de : Orange, Courthézon, Jonquières et Camaret sur Aigues,
- à la direction départementale de la protection des populations dont les bureaux sont situés à la cité administrative -Avenue du 7^e Génie - bâtiment 1 - porte A- à AVIGNON (84000),
- sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale de la protection des populations, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique unique.